



FRAIS DE SÉJOUR

*Foyer de vie
Alain de Rougé*

Prix de journée à compter du 1^{er} février 2022

Fixé par le Conseil Général de la Sarthe (Selon l'arrêté n° 22/781 du 04 février 2022)

	Prix journalier	Total 30 jours	Total 31 jours
Hébergement permanent et temporaire	134.54 €	4 036.20 €	4 170.74 €
Accueil de jour	88.62 €	2 658.60 €	2 747.22 €